



2018

RAPPORT ACTIVITE

1

UNE ANNÉE EN IMAGES

P. 4



3

FINANCES

P. 22

- Un budget au plus près de la réalité
- Les recettes
- Dépenses de fonctionnement
- Groupement d'achat d'énergies
- Transition énergétique
- Appel à projets sobriété énergétique



2

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

P. 6

- Le service public de l'électricité
- Extension des réseaux électriques
- Renforcement et sécurisation des réseaux électriques
- Dissimulation des réseaux électriques
- Entretien et réhabilitation des postes de transformation
- Contrôle de concession
- Le service public du gaz
- L'éclairage public
- Le Système d'Information Géographique
- Le Plan Corps de Rue Simplifié



**Le SIEL innove dans sa communication et vous fait profiter des avantages du papier cliquable !
Comment ? C'est très simple !**

1

TÉLÉCHARGEZ gratuitement sur votre smartphone ou tablette l'application « CP clicker »...



2

... et SCANNEZ la couverture de ce rapport. Vous aurez accès en plus aux annexes, aux photos, aux vidéos...



LE PRINCIPE DU PAPIER CLIQUABLE

Établir une vraie relation entre l'information sur le papier et des services proposés en temps réel sur Internet grâce à l'application CP Clicker. Cette nouvelle technologie permet de définir des « points chauds » directement incorporés dans les documents, les images et reconnaissables par une application. Ces points chauds permettent d'ouvrir plusieurs liens (sites web, pdf, réseaux sociaux, Youtube, mails...).



Dans une nouvelle ère

L'intégration de nouvelles compétences et services a marqué cet exercice 2018. Et notamment le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), un marqueur fort de l'année. Il a fallu structurer un service, désormais composé de 5 personnes, faire l'acquisition de matériel et assurer une mise en route de ce service au service des communes et des partenaires.

Nous sommes entrés dans une nouvelle ère pour la représentation cartographique. Cette obligation réglementaire, à travers le Plan de Corps de Rue Simplifié, sécurise les décisions des maires et va profiter à toutes les communes adhérentes au service. Nous avons opté pour un outil très performant, pour que chacun puisse extraire des données extrêmement précises. C'est un investissement important et il s'agit d'un choix volontariste et stratégique.

Autre nouveauté, en 2018 : EnerSIEIL est devenu EnerCENTRE-VAL DE LOIRE, un outil régional de développement des énergies renouvelables. Une synergie s'est créée entre les différents syndicats d'énergie de la région pour accélérer la transition énergétique et répondre aux attentes communes en Centre-Val de Loire.

« LE GRAND DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, AU CŒUR DU FUTUR CONTRAT DE CONCESSION »

L'année a également vu la naissance de la SPL MODULO, avec deux autres collectivités fondatrices, le SIDELC (Loir-et-Cher) et le SIEM (Marne), autour d'un schéma unique en France. Cette nouvelle structure, va permettre d'accueillir les acteurs publics qui souhaitent s'engager dans cette démarche de mutualisation. L'objectif est de faciliter l'optimisation des coûts d'exploitation, mais aussi d'élargir le périmètre, accroître le nombre de bornes...

Le SIEIL a, jusqu'ici, bien travaillé en matière d'interopérabilité des Infrastructures de Recharge des Véhicules électriques et Hybrides. Nous avons déjà signé une vingtaine d'accords. Il faut qu'un usager tourangeau puisse voyager sans se soucier, dans toute l'Europe, la carte proposée par Modulo le permet. Et sur nos territoires, que nos bornes soient nombreuses et visibles.

La dynamique du SIEIL, au cœur de la transition énergétique, est toujours croissante et s'inscrit durablement dans une stratégie d'avenir.

Jean-Luc DUPONT

Président du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire



4

ADMINISTRATION

P. 26

Une nouvelle orientation pour de nouveaux défis

Les réunions d'information locales (RIL)
Vos élus

5

PERSPECTIVES

P.30

L'Hydrogène en expérimentation
Modulo
EnerCENTRE-VAL DE LOIRE

6

ÉVÉNEMENTIEL 2018

P.31

Annexes consultables sur l'application CP clicker 
> Utilisation des crédits d'investissement par communes
> Compte administratif 2018

Données 2018 - Édition Juin 2019
Direction de la publication : Sophie Nicolas
Rédaction : SIEIL - goodby*
Photographie : SIEIL
Impression : Projectil
Création et réalisation graphique : www.goodby.fr



Une année en images

Janvier

Renouvellement du réseau gaz naturel sur l'Île d'Or - Amboise



Février

Dissimulation des réseaux à Amboise



Mars

Réunion info gaz à l'espace Malraux de Joué-lès-Tours



Mai

Réunion d'information locale à Azay-le-Rideau



Avril

Test de relevés de données PCRS



Juin

Remise du prix Ecoloustics 6^{ème} 5 à Ballan-Miré



Juillet

Éclairage public à Esvres



Août

Dissimulation des réseaux à Loches rue de Tours

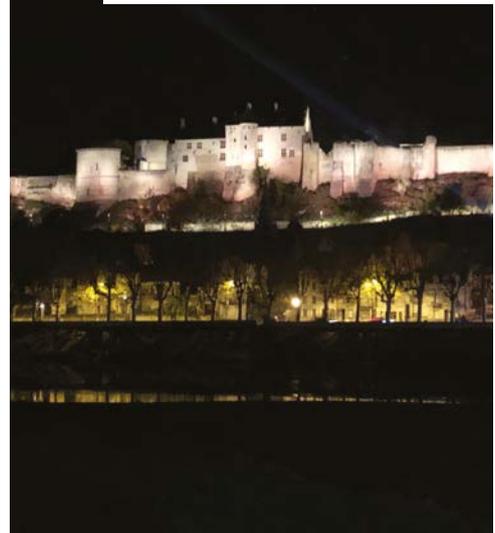
Septembre

Livraison de poste à Chisseaux



Octobre

Salon de l'auto de Tours



Novembre

Salon des Maires de Paris



Décembre

Illumination de la forteresse de Chinon

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le service public de l'électricité



19 400 000 €

Montant mandaté pour les investissements dans les réseaux d'électricité et de télécommunications en coordination (contre 18 900 000 € en 2017)



369 chantiers

(Contre 381 en 2017) : dissimulations, renforcements, sécurisations, extensions



-0,25 %

dotation globale FACÉ (1,12% en 2017)

Vos vice-présidents en charge de l'électricité



Antoine TRYSTRAM

Maire de Semblançay
Vice-président chargé de l'électricité



Michel GASIOROWSKI

Maire-adjoint d'Amboise
Vice-président chargé de l'électricité

Le SIEIL est un acteur public majeur de l'aménagement du territoire. Il est au service des usagers du réseau de distribution publique d'énergie électrique du département d'Indre-et-Loire.

En 2018, près de 19,5 millions d'euros ont été investis sur les projets de renforcement, de sécurisation, d'extension et de dissimulation du réseau électrique et du réseau de télécommunication en coordination.

Dans le même temps, le SIEIL a vécu une année 2018 compliquée. Au cours du mois de mars, le syndicat a tout d'abord subi les conséquences d'une attaque informatique de grande ampleur. La mobilisation de l'ensemble des agents a été exemplaire pour retrouver un fonctionnement optimum rapidement. Durant la même période, deux agents ont formé deux stagiaires en alternance en licence professionnelle pour anticiper de futurs départs en retraite.



Laurent Catot

Directeur adjoint des services techniques du SIEIL



« **L'investissement collectif** a permis de maintenir le service attendu auprès des usagers »

« Pour faire face au piratage informatique qui a largement impacté notre fonctionnement en 2018, les personnels se sont tous impliqués pour maintenir la continuité du service et reconstruire les outils nécessaires à la gestion quotidienne des dossiers et du SIEIL.

Leur investissement collectif a permis de maintenir le service attendu auprès des usagers et de réaliser les travaux pour donner de l'activité aux entreprises. Cet investissement collectif est une réussite pour le SIEIL et ses 48 agents qui ont su faire preuve d'un réel esprit d'équipe. »

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES CHANTIERS 2018



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, avril 2019



Extension des réseaux électriques



3 930 000 €

Montant mandaté
(4 300 000 € en 2017)

Comme en 2017, le dynamisme du département d'Indre-et-Loire a conduit à la réalisation d'un nombre élevé de dossiers.

Dans le contexte de la loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) contre l'étalement urbain, il est possible d'alimenter des parcelles souvent desservies par des chemins en indivision ou en droit de passage. Ces dossiers plus réduits en volumétrie sont plus complexes à réaliser. En effet, il faut tenir compte des difficultés d'obtention des conventions amiables d'implantation de réseau. Malgré ces difficultés, le nombre de dossiers réalisés en extension reste significatif.

**191 chantiers
d'extension**

(chiffre identique en 2017)



François Couderc

Chargé d'affaires études
et travaux secteur sud



« **Une dernière
tranche menée
à bien à Cormery** »

« Le promoteur immobilier de la ZAC Le Chaumenier à Cormery nous a sollicité pour la mise en service de la quatrième et dernière tranche de cette zone pavillonnaire. Ces constructions neuves sont réparties sur 26 lots.

La construction du réseau de desserte électrique basse tension d'une longueur de 638 mètres a permis de viabiliser les terrains mis en vente par le promoteur immobilier. Ce nouveau réseau a été raccordé au poste de transformation posé par le SIEIL en 2017 dans le cadre du développement de cette ZAC.

Les travaux ont débuté en juillet 2018 et le réseau électrique a été mis en service en septembre 2018.

L'étude technique et financière de ce dossier a débuté en avril 2018. Le coût de cette opération est de 42 000 € HT. Sur ce type de projet, le SIEIL, maître d'ouvrage du réseau de distribution publique d'énergie électrique, participe financièrement à hauteur de 40 % du montant HT de l'opération et prend en charge la TVA. »

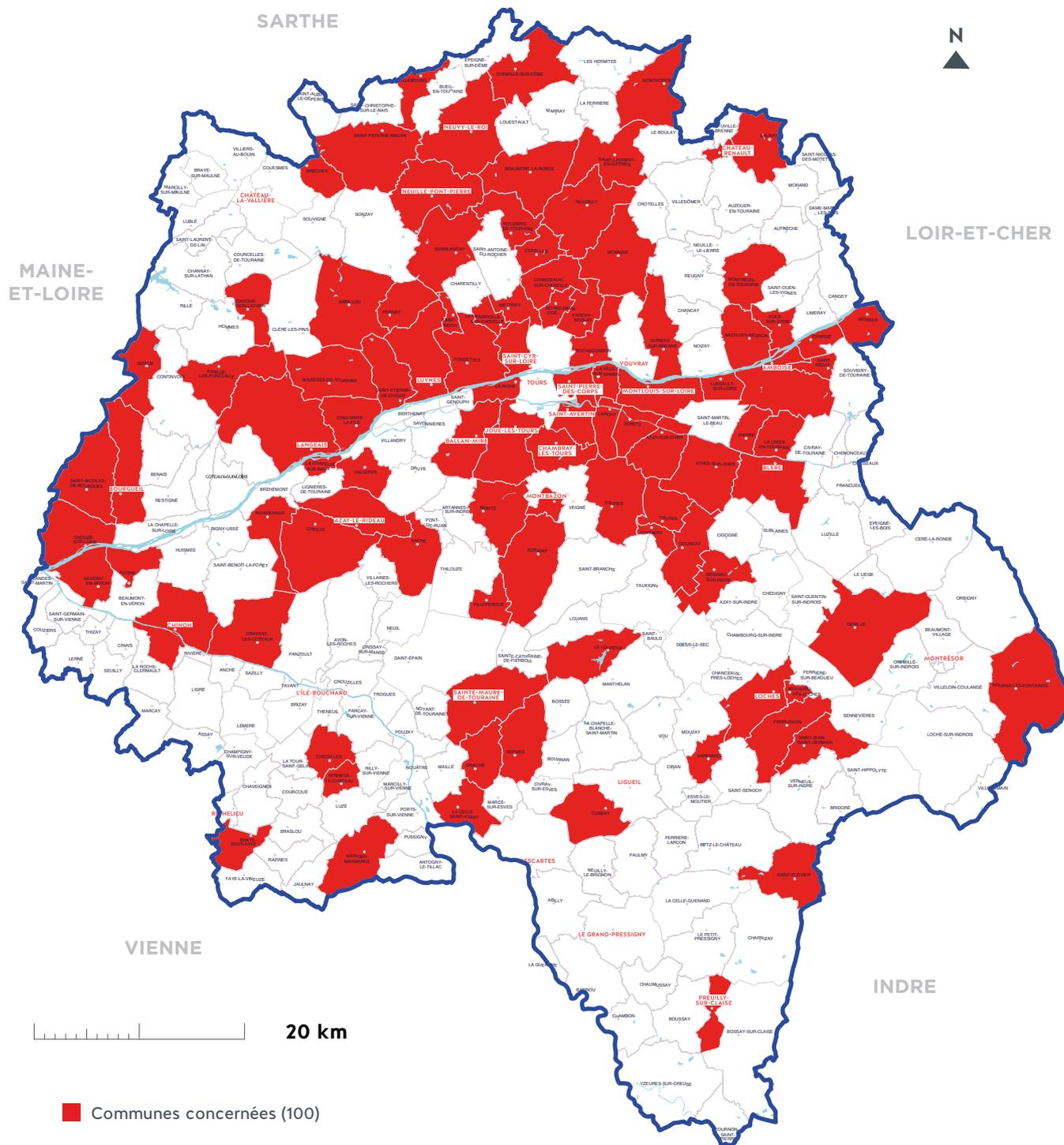


-1,40 %

en dotation FACE
(0,23% en 2017)



EXTENSIONS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, avril 2019

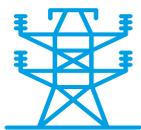


Renforcement et sécurisation des réseaux électriques



2 330 000 €

Montant mandaté pour les travaux de renforcement (2 500 000 € en 2017)



58 chantiers
(contre 49 en 2017)



-1,28%

Dotation FACE (0,23% en 2017)

Le FACE a maintenu des niveaux de dotations élevés pour la résorption des fils nus, particulièrement de faibles sections, et diminué celle des renforcements. Concernant ces derniers, les plaintes d'usagers restent peu nombreuses malgré les sollicitations répétées du SIEIL auprès des communes. En complément, le SIEIL a fait réaliser une campagne de mesures sur des zones potentiellement en chute de tension ou en contrainte.

Rappel : en cas de défaut d'alimentation ou pour une sécurisation du réseau, les usagers et les communes peuvent solliciter le SIEIL, qui demandera à Enedis d'intervenir ou montera un dossier qui sera instruit par ses services. Afin de résorber plus rapidement les réseaux fragiles, le FACÉ demande pour retenir les dossiers que plus de 50% des linéaires soient traités en aérien.



Thibaut Tourneret

Chargé de travaux secteur nord



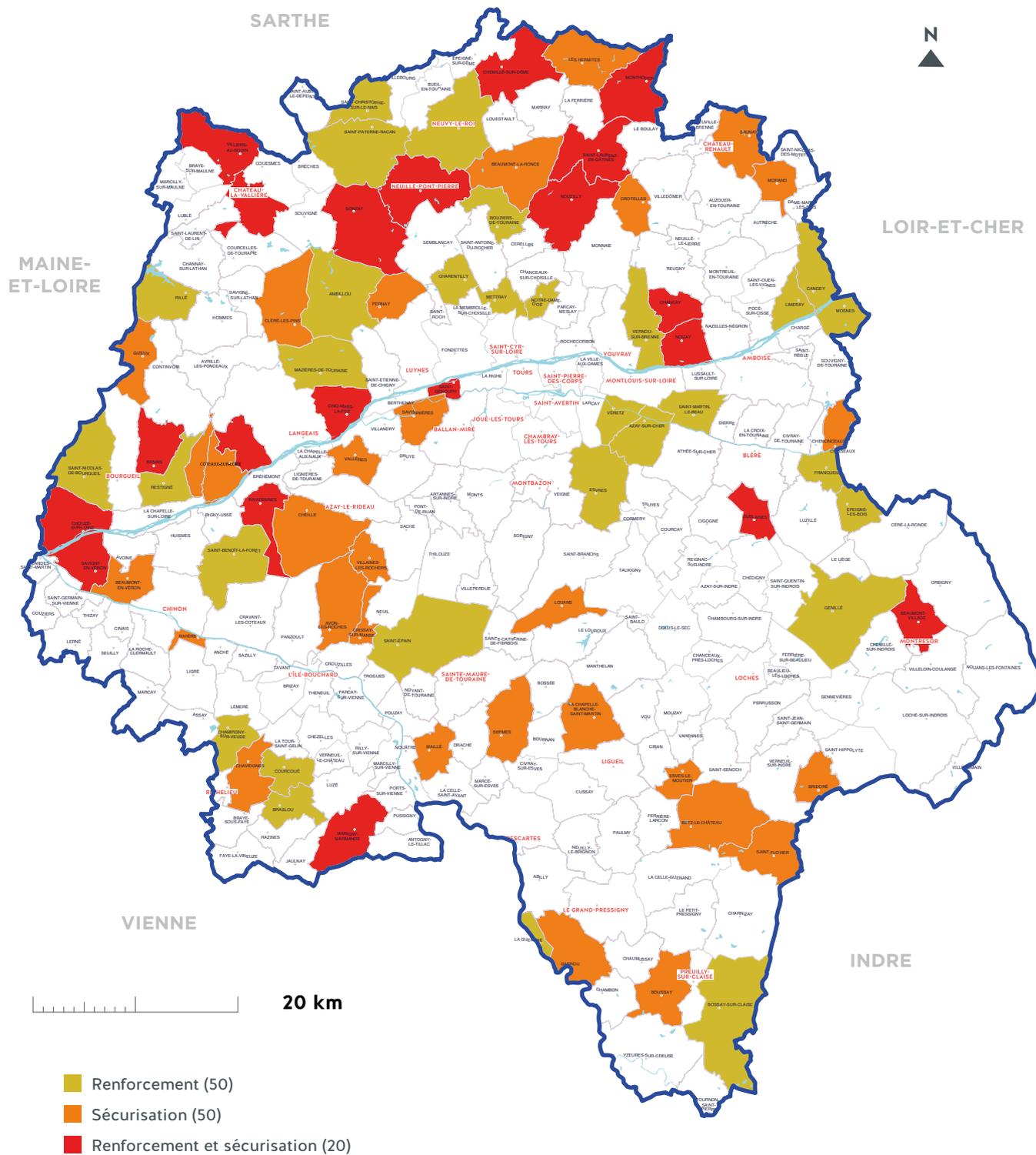
« Rénovation du réseau à Betz-le-Château »

« Enedis nous a signalé un réseau fragilisé à Betz-le-Château. Un hameau était alimenté par 600 mètres de réseau électrique en fils nus de faible section, et un autre par 250 mètres de réseau électrique de section identique implantés au travers de terres cultivées. Le SIEIL a initié un dossier de sécurisation. Puis il a fallu redéfinir le schéma d'alimentation des lieux-dits. Au cours du printemps, un poste de transformation au sol de type rural compact simplifié (PRCS) a été installé à mi-chemin entre les habitations dans le 1^{er} hameau, sur un espace mis à disposition gracieusement pour le SIEIL par l'un des propriétaires. Un poste sur poteau a été déplacé pour le rapprocher du 2^{ème} hameau.

Les fils nus ont été remplacés par du réseau électrique aérien torsadé dans les deux hameaux et en souterrain en bordure de la route départementale. Signalons que ce projet d'un montant de 108 000 € a été cofinancé par le FACE et le SIEIL. »



RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, avril 2019



Dissimulation des réseaux électriques



7 450 000 €

Montant mandaté pour
les travaux de dissimulation
(6 500 000 € en 2017)

**52 chantiers
de dissimulation**



(contre 73 en 2017)



-0,33%

en dotation FACE
(7,84% en 2017)



Les demandes de programmation de dossiers de dissimulation ont été très nombreuses au cours de l'année 2018. De nouveau, les élus du SIEIL ont essayé de donner satisfaction au plus grand nombre. Cependant, les capacités budgétaires et techniques du syndicat n'ont pas permis de satisfaire l'ensemble des demandes des communes. Le niveau de mandatement élevé s'explique par le solde financier (en 2018) de dossiers engagés fin 2017. Le coût moyen par dossier était également supérieur durant cette période car les communes ont demandé des dossiers avec des emprises plus conséquentes (en longueur géographique), auxquels s'ajoutent les coûts annexes qui viennent augmenter les montants des projets (exemples : demande spécifique des Architectes des Bâtiments de France, traitement des enrobés bitumineux contenant des déchets liés à l'amiante et aux hydrocarbures, etc).

Alexis Dupuy

Responsable secteur nord



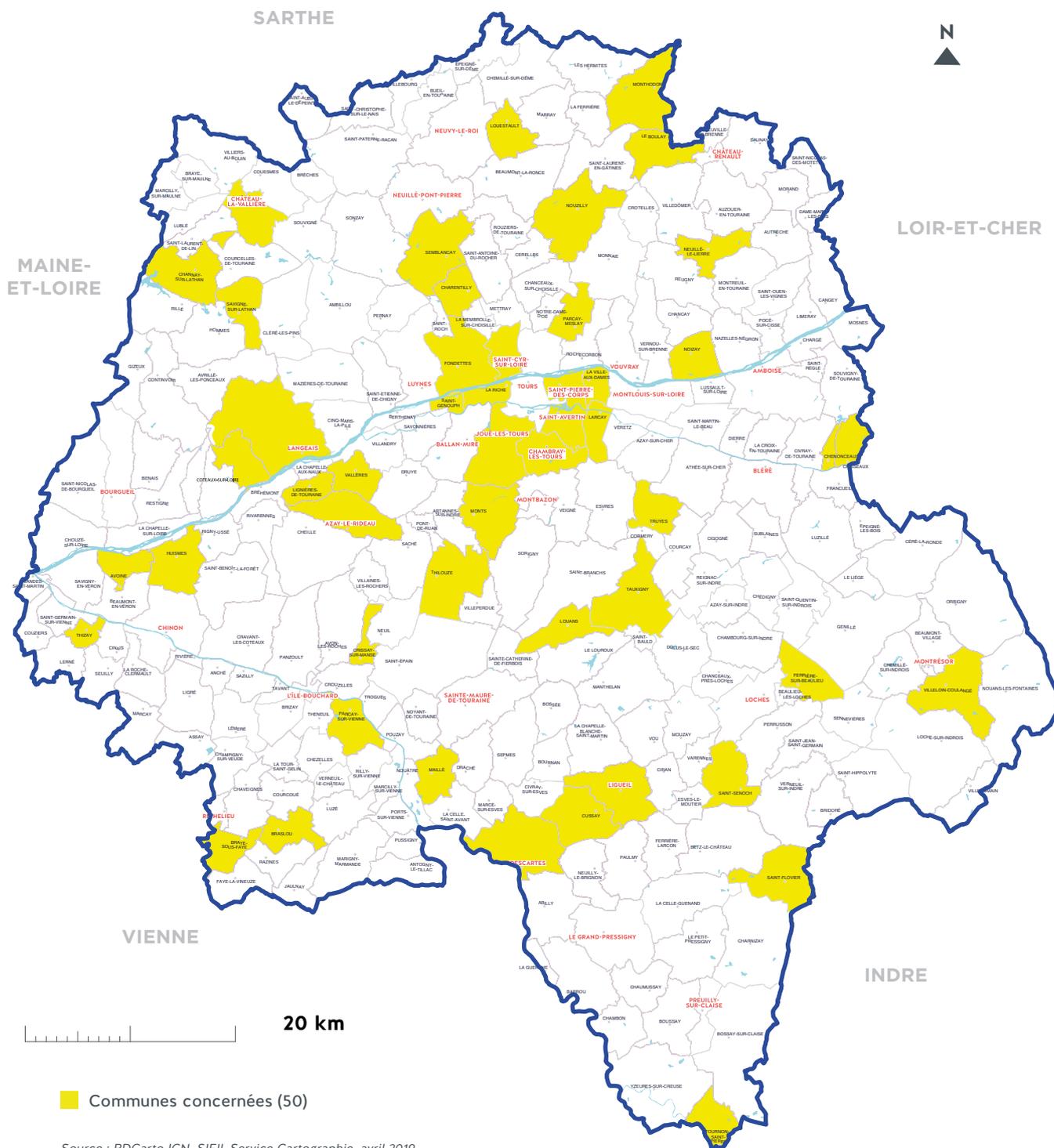
« Intervention dans le cœur historique de Fondettes »

« Le SIEIL a accompagné la commune de Fondettes dans le projet de requalification de son cœur historique, s'étendant de l'église Saint-Symphorien à la nouvelle halle de La Morandière. Nous sommes intervenus rue de La République, afin de dissimuler les réseaux basse tension, d'éclairage public et de télécommunications.

Ce sont environ 150 mètres de réseaux qui ont ainsi été dissimulés en coordination avec les services municipaux pour la réalisation des enrobés. Le chantier a été achevé à la fin du mois de septembre.

Cette zone de travaux se trouvait à l'intérieur du périmètre de protection établi par l'architecte des Bâtiments de France. Le SIEIL a donc suivi ses prescriptions. Ainsi, les coffrets de branchement électrique installés dans les habitations voisines du chantier ont été dotés de portes en bois pour en améliorer l'esthétique. Une toiture en zinc habille les coffrets de taille plus importante. »

DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



E Entretien et réhabilitation des postes de transformation



28 700 €

Montant mandaté pour les travaux de réhabilitation (contre 48 300 € en 2017)



15 chantiers

(contre 25 en 2017)

**5 cabines
« hautes »**

déconstruites (9 en 2017)



Le nombre de déconstructions de poste de transformation de type « cabine haute » est de nouveau en diminution. En 2018, la part de budget allouée à ces interventions a été affectée aux dissimulations pour répondre à la demande des communes. Le SIEIL continue à faire disparaître ces ouvrages disgracieux remplacés par des postes mieux intégrés dans leur environnement.

Par ailleurs, le nombre de demandes de réhabilitation extérieure soumises par les collectivités est toujours faible. En conséquence, les dossiers du programme 2018 seront, pour partie, réalisés en 2019. Enfin, malheureusement le SIEIL constate que les postes repeints sont régulièrement dégradés par des tagueurs.



Mathieu Lechalupé

Chargé d'affaires études et travaux secteur sud

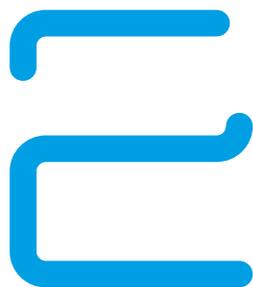


« Quatre cabines hautes dissimulées à Saint-Martin-le-Beau »

« Nous sommes intervenus sur un kilomètre, rue des Maraîchers à Saint-Martin-le-Beau. Il s'agissait de déconstruire quatre cabines hautes jugées inesthétiques. Ces postes de transformation, installés dans les années 60, s'inscrivent dans un programme de dissimulation, financé intégralement sur les fonds propres du syndicat. Ces derniers ont été remplacés par 2 postes de transformation plus discrets et s'intégrant plus facilement dans l'environnement.

Le SIEIL a effectué le diagnostic réglementaire de recherche de pollution d'anciens postes. Il s'agissait de déterminer la présence d'amiante ou de plomb dans la structure. Cette étude a aussi porté sur l'état du sous-sol et du béton, pour rechercher des traces éventuelles de PCB, d'hydrocarbures... Le chantier conséquent, d'un montant de 496 000 €, s'est déroulé de septembre 2017 à juin 2018. »





Le contrôle de concessions

5 programmes

de travaux de renforcement ou de sécurisation engagés par le SIEIL à la suite de la restitution de la campagne de mesure de la qualité d'alimentation électrique.

31 usagers

ont participé à cette campagne de mesures.

83 dossiers de réclamation

ouverts en 2018, pour la partie électricité, dont 46 relevant de la thématique «entretien ouvrages et réseaux».

162 courriers

adressés au concessionnaire.

93 réponses

apportées par Enedis et EDF, dont les deux tiers dans un délai inférieur à 3 mois.

42%

des réclamations n'ont pas obtenu de réponse au cours de l'année.



Veiller au bon accomplissement des missions de service public

Le service public de la distribution d'énergie, aussi bien en électricité qu'en gaz, est formalisé par des contrats de concessions.

Le SIEIL, en tant qu'autorité concédante, veille à la bonne application des cahiers des charges par chacun des concessionnaires.

Ce contrôle vise notamment la sécurité, l'amélioration de la qualité de l'énergie et du service rendu, ainsi que le suivi du patrimoine et son inventaire. Le contrôle est permanent : soit au quotidien, en fonction des réclamations des élus et des usagers, soit lors de l'analyse des comptes-rendus annuels d'activité des concessionnaires (CRAC), des enquêtes ou des audits spécifiques. Il donne lieu à la rédaction des rapports annuels présentés à l'assemblée délibérante.



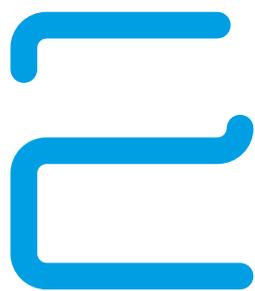
Marie Lefort

Responsable du contrôle des concessions électricité, gaz et TCCFE



« Une campagne de mesures pour améliorer la qualité de distribution électrique »

« Au début de l'année 2018, le SIEIL a réalisé une campagne de mesure de la qualité d'alimentation électrique. L'objectif étant de répertorier les usagers qui subissent des contraintes de tension et d'engager, si nécessaire, des travaux de renforcement ou de sécurisation sur le réseau de distribution. Afin de vérifier la qualité réelle de desserte électrique, un électricien mandaté par le SIEIL et formé par le cabinet d'experts AEC, a posé et déposé les enregistreurs de tension au domicile de 31 usagers volontaires. Les résultats de cette campagne de mesure ont été communiqués aux usagers participants, aux élus des communes concernées, ainsi qu'à Enedis quand le suivi relevait de sa responsabilité. »



Le service public du gaz



108 communes ont fait le choix de déléguer leur compétence au SIEIL :

- 36 pour le contrôle réglementaire du concessionnaire GrDF pour les réseaux de gaz naturel ;
- 72 pour exercer ce même contrôle avec, en plus, le développement des réseaux gaz autonomes en propane avec les concessionnaires Butagaz (1 commune), Primagaz (1) et Sorégies (70).



17 493 points de livraisons

sont alimentés en gaz naturel ou propane sur le périmètre du SIEIL (au 31 décembre 2017).



Vaporisateur propane en sortie de réservoir de stockage



Système d'aspersion automatique.
Sécurité incendie citerne 22 tonnes de propane.

Depuis 1998, une commune peut transférer sa compétence gaz au SIEIL, pour l'exercice du contrôle réglementaire du concessionnaire ou pour créer une nouvelle concession. Le SIEIL pilote alors la procédure de délégation de service public, l'attribution d'une concession et le développement de celle-ci (construction et extensions du réseau). Le transfert de la compétence gaz au SIEIL permet aux communes de bénéficier d'une aide financière par une participation à hauteur de 70% des subventions d'équilibre qui pourraient être demandées par les concessionnaires pour les travaux, 30% restants à charge des communes remboursables au SIEIL sur 5 ans.



Gérard Martellière

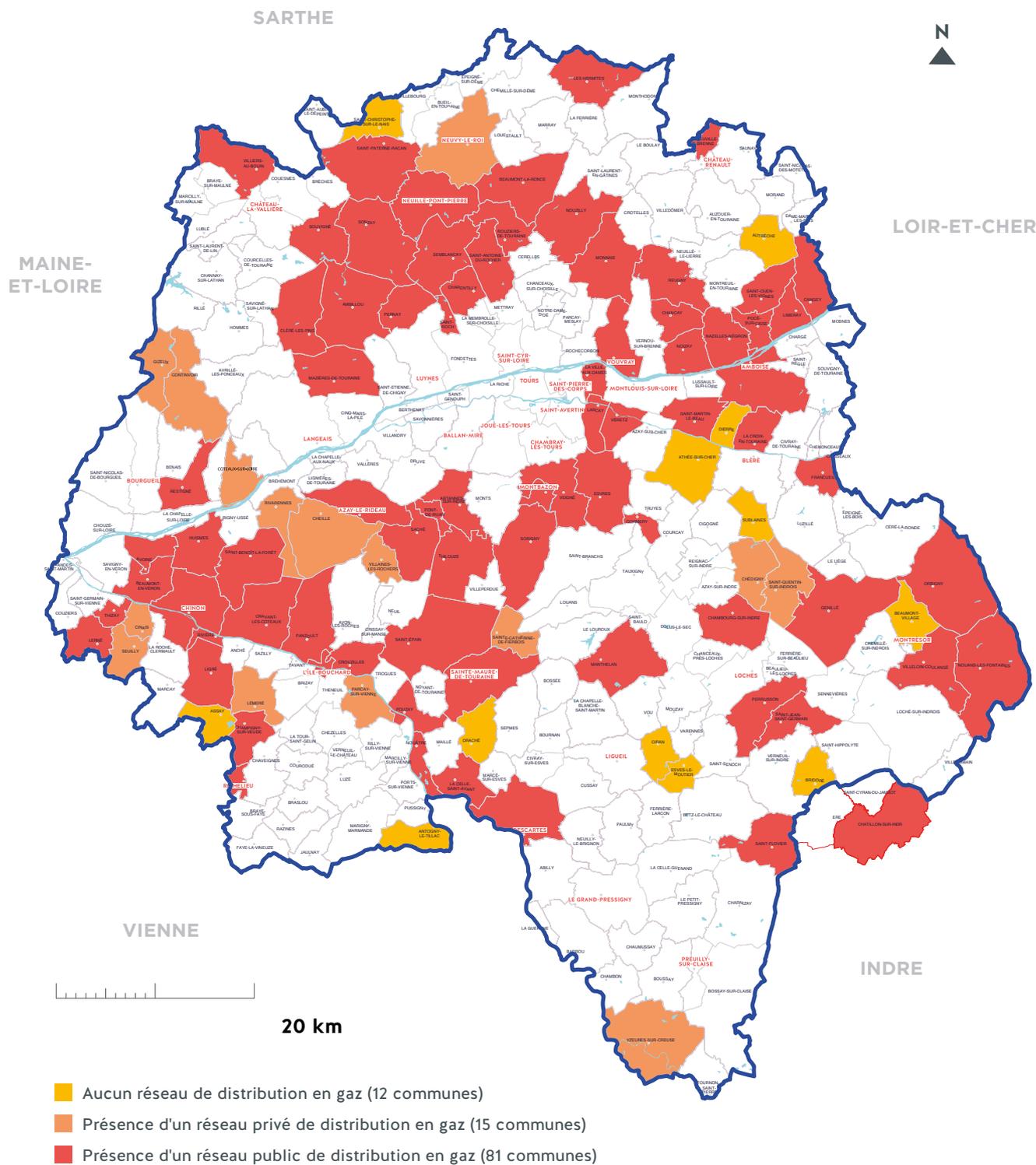
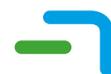
Vice-président chargé du gaz



« La transition énergétique au cœur de notre action »

« La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Nous aurons cependant toujours besoin d'énergie, peu ou pas polluante et sans déchets dangereux. Le gaz, naturel ou propane, énergie dite fossile, permet de répondre immédiatement à ce besoin tout en réduisant nos émissions de CO₂. En parallèle, il faut réduire notre consommation d'énergie en isolant les bâtiments, en remplaçant les chaudières au fuel, en installant des pompes à chaleur à absorption gaz, ou encore en déployant des stations-services avec du gaz naturel pour véhicules (GNV). L'avenir se fera aussi avec le biométhane issu de la méthanisation ou de la méthanation utilisant l'électricité verte en surplus ou le bio-isobutène issue des déchets agricoles et industriels pour une énergie plus verte, stockable et renouvelable. Le SIEIL est au cœur de l'action en accompagnant les communes dans la transition énergétique en créant et développant les réseaux publics de distribution de gaz (100 % compatibles entre gaz naturel, propane et biogaz) pour un avenir moins émetteur de CO₂. Tous ces efforts nécessitent des investissements qui seront évoqués lors de la première Conférence Départementale sur les investissements sur les réseaux publics de distribution de gaz à laquelle le SIEIL sera partie prenante en représentant 108 communes comme Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie. »

COMMUNES ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE GAZ AU 31/12/2018



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, novembre 2018



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



L'éclairage public



171 communes

et **3 communautés de communes** sont adhérentes au SIEIL pour la compétence Éclairage public.



187 dossiers

en travaux neufs ont été traités dans l'année pour un montant de 3 100 000 €.



40 509 points lumineux

55 dossiers

dossiers de fonds de concours pour un montant de 715 000 €.

172 sinistres

pour un montant de 160 000 €.

L'année 2018 a de nouveau vu augmenter le nombre de communes et d'intercommunalités adhérentes à la compétence Éclairage public proposée par le SIEIL. Cette mission est plus que jamais poursuivie dans le cadre de la transition énergétique. Rappelons que le syndicat prend en charge une partie substantielle des programmes de maintenance et de travaux neufs. Le SIEIL assure également la mise en conformité des réseaux ainsi que leur géoréférencement.

À noter qu'à la fin de l'année 2018, Frédéric Bruzeau a pris les fonctions de chef de service. Il a remplacé Pascal Bouchet qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ce dernier fut à la base de la création du service, en 2011. Les nombreuses adhésions des communes au service est le fruit de son travail assidu auprès des adhérents du SIEIL.



Jackie Mathevet

Vice-président chargé de l'éclairage public



« Rajeunir le parc »

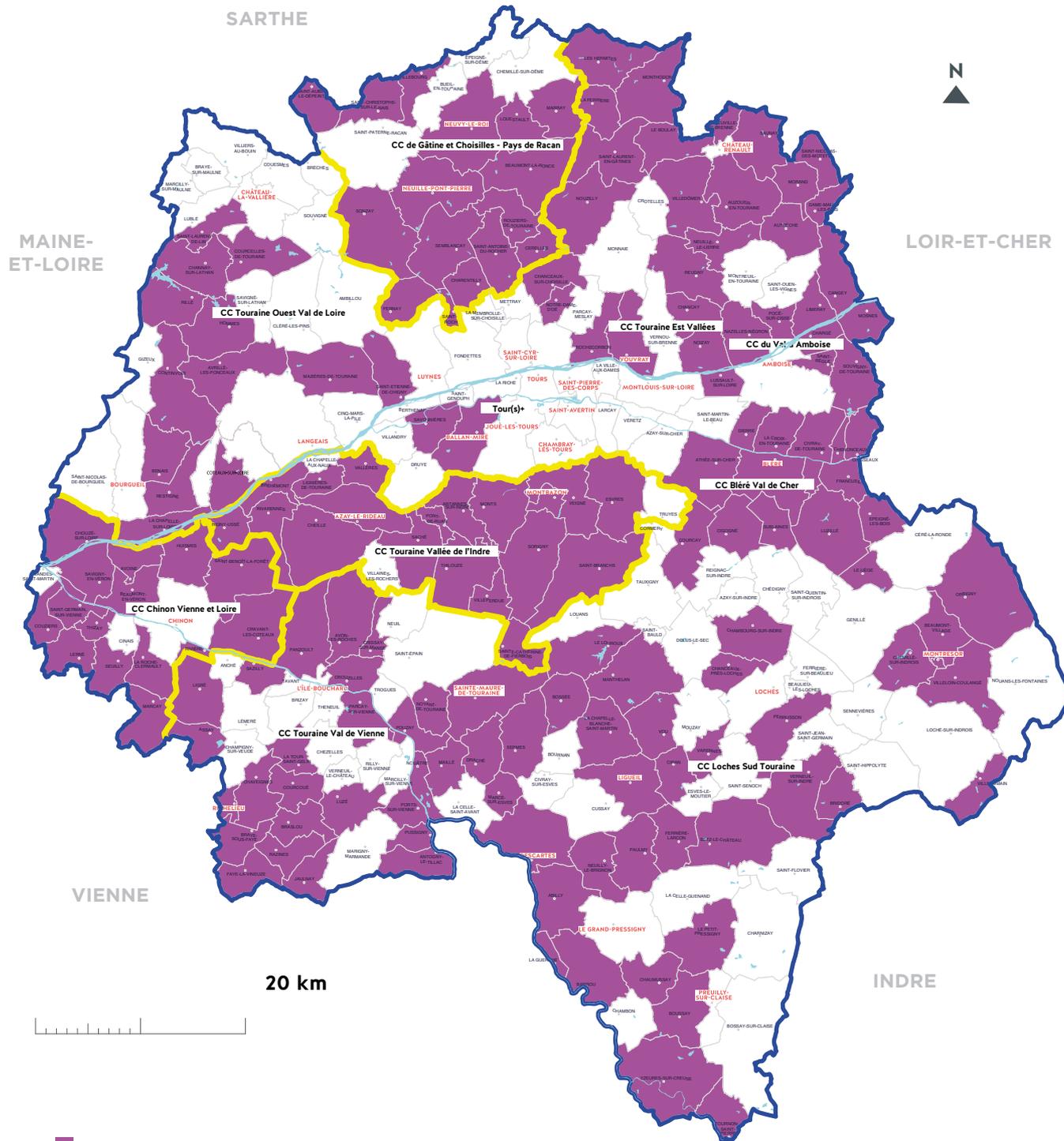
« Plus que jamais, le SIEIL place son action dans le cadre des économies d'énergie. C'est la raison pour laquelle nous encourageons les collectivités à remplacer leur matériel vétuste. Nous les soutenons pour rendre leur parc d'éclairage public vieillissant à la fois plus économe et moins dangereux.

Sans rien imposer, le SIEIL est force de proposition pour les aider à défendre les futurs budgets d'investissement, et ce en dépit des baisses de dotations et de la fin du contrat TEPCV entamé en 2016.

Le Plan Lumière est justement destiné à leur donner une juste vision budgétaire. En répertoriant les sites d'éclairage par zone, par source lumineuse, type de matériel (résidentiel, routier, décoratif, etc.), ou température de couleur, chaque commune obtient un chiffrage précis à l'échelle de son territoire.

Rappelons, par exemple, qu'en cinq ans, l'éclairage LED (90 % des nouvelles installations) a permis de réduire le coût financier, d'accroître la puissance sans consommer plus pour une durée de vie estimée à 60 000 heures. »

COMMUNES ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC AU 31/12/2018



- Communes adhérentes (171) : 40 509 points lumineux
- Communautés de communes adhérentes (3)

Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, novembre 2018



UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Le système d'information géographique



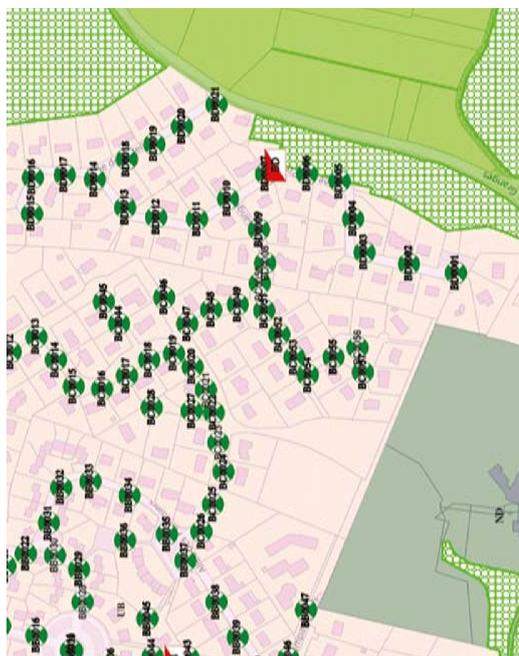
105 communes
adhérentes au SIG



170 communes
et 3 intercommunalités
utilisatrices du service R'ADS

9 centres instructeurs

(dont 2 communes autonomes)



Cartographie répertoriant les différents réseaux locaux

L'utilisation du système d'information géographique (SIG) est passée dans l'usage courant. Les collectivités l'utilisent très régulièrement de façon totalement transparente. Le piratage des données du SIEIL, en 2018, n'a heureusement pas impacté l'utilisation de ce service.

En 2018, l'effort a porté sur l'amélioration de la prestation en proposant une gamme de services à la carte aux communes adhérentes. En plus d'un accès au tronc commun proposé dans le cadre du SIG, chacune aura la possibilité d'obtenir des prestations sur-mesure correspondant à leurs besoins, et sur devis ; par exemple, l'intégration de ses propres données (réseaux d'assainissement, d'eau potable...). Ces nouvelles cotisations à la carte seront proposées dès le 1^{er} semestre 2019 aux collectivités.



Francis Baisson
Vice-président chargé du SIG

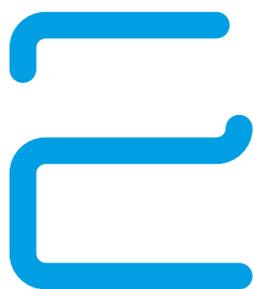


« Préparons-nous à la 3D »

« Pour la plupart d'entre nous, les élus, sommes issus d'une génération qui a connu la création de la majorité des réseaux : eau, assainissement, puis électricité. Nous les connaissons par cœur. Mais demain ? Certes, il y a toujours les plans « papier » conservés aux archives de nos communes. Mais nous avons le devoir de transmettre à nos successeurs, comme aux administrés, les informations les plus précises.

La géolocalisation représente cet inestimable patrimoine. Un ensemble de données qui est soumis à de constantes évolutions techniques portant aussi bien sur la collecte des informations, leur gestion, leur visualisation, que sur leur mode de création. Il est donc essentiel de toujours rester à niveau et d'accompagner ces évolutions ; notamment pour migrer vers la 3D. »

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS



Le Plan Corps de Rue Simplifiée

1 200
kilomètres
de voies
collectées



50 kilomètres

de voies collectées par jour, selon la météo

2026

année de la fin de la numérisation
(date obligatoire pour le référencement)



En 2018, le SIEIL a officiellement été chargé d'établir le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur le département d'Indre-et-Loire, dans le cadre d'une réglementation nationale. Ce fond de plan géolocalise - à moins de 10 cm près - tous les éléments essentiels constituant une voirie (murs et clôtures, trottoirs et axe de voie), afin de réduire les risques d'endommagement des réseaux humides et secs.

Le PCRS constitue un fond de plan basique, auquel on peut aussi ajouter les émergences de réseaux: coffrets, regards, tampons, armoires, poteaux, mais aussi la signalisation horizontale et verticale, le mobilier urbain... tout ce qui est visible sur l'espace public.

Olivier Floret
Chargé de mission



« **2018** année de la
mise en place »

« Partageable, mutualisable et ré-exploitable, ce fond de plan est réalisé par quatre techniciens du SIEIL formés à cet effet. L'année 2018 a été celle de la mise en place pour se familiariser avec les outils et les procédures.

Plus la collecte de données est rigoureuse, plus leur traitement sera facile. L'objectif : offrir rapidement l'accès à ce service au plus grand nombre. En amont, il était également essentiel de parler le même langage afin d'être en accord sur l'interprétation des données recueillies.

Dans 98 % des cas, le SIEIL est en mesure de produire rapidement un résultat à la demande d'une commune envisageant des travaux ; l'intervention portant généralement sur une surface limitée. Néanmoins, la constitution du PCRS est soumise aux aléas météorologiques, au volume à réaliser et au temps de restitution en format vectoriel très variable en fonction de la densité d'informations : en moyenne, il est possible de restituer de 300 mètres linéaires par jour en zone urbaine dense à 500 m/jour en zone non-dense. »

FINANCES



Un budget au plus près de la réalité

Avec la mise en place des AP/CP, au 1^{er} janvier 2018, les restes à réaliser ont considérablement diminué, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

En effet, les fonds de concours, les études et les travaux des compétences Électricité et Éclairage public (ainsi que les participations et les subventions correspondantes) sont désormais gérés avec ce dispositif de comptabilité publique, qui permet à une collectivité d'engager un montant global dès la première année du vote, tout en rythmant l'exécution de ce dernier sur plusieurs années. Les crédits inscrits au budget prévisionnel sont dits « sincères », en cohérence avec les dépenses mandatées au cours de l'exercice ; ce qui permet d'afficher un emprunt nouveau d'équilibre au plus proche du besoin réel.

Enfin, à chaque étape budgétaire, les crédits sont révisés en passant obligatoirement devant le Comité syndical, respectant ainsi la transparence du suivi d'exécution, des programmes des travaux du SIEIL.

40 marchés publics

ont été notifiés en 2018 (dont 8 marchés subséquents et 14 groupements de commandes relatifs à des travaux)



9 348 €

Cotisations payées par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS en 2018.

Restes à réaliser

Restes à réaliser - en dépenses	2016	2017	2018
Travaux (ELEC + EP + BCVE) + Études EP	16 810 341,41 €	471 473,48 €	76 315,89 €
Fonds de concours (Elec + EP + Véhicules électriques + Sobriété Énergétique)	910 890,76 €	38 500,00 €	607 007,63 €
Subv° Équilibre GAZ	686 737,00 €	-	-
Acquisition immobilière et travaux siège social	-	215 455,72 €	110 834,75 €
Autres dépenses	166 513,92 €	127 739,15 €	185 117,00 €
TOTAL	18 574 483,09 €	853 168,35 €	979 275,27 €

Restes à réaliser - en recettes	2016	2017	2018
Participations aux travaux	1 679 373,66 €	-	-
Subv° FACÉ + Enedis	2 895 294,86 €	-	-
Subv° TEPCV - EP	-	125 012,50 €	125 012,50 €
Subv° ADEME - Bornes	1 468 961,50 €	1 468 961,50 €	1 468 961,50 €
Récupération de TVA	1 266 244,67 €	-	-
TOTAL	7 309 874,69 €	1 593 974,00 €	1 593 974,00 €

SOLDE DES RESTES À RÉALISER (D-R)	11 264 608,40 €	-740 805,65 €	-614 698,73 €
------------------------------------------	------------------------	----------------------	----------------------

Les recettes

Les recettes du SIEIL avaient augmenté en 2017, le syndicat ayant perçu des recettes exceptionnelles : les redevances R2 de 2013 et de 2014 enfin régularisées.

L'évolution importante des recettes entre 2017 et 2018 est à mettre en corrélation avec l'augmentation des dépenses réalisées au titre de l'éclairage public depuis 2015, pour lesquelles les participations sont appelées avec une, voire deux années de décalage.

Dépenses de fonctionnement

En 2018, les charges de personnel ont connu une évolution, qui s'explique par l'anticipation de quatre départs en retraite, mais aussi par la création du nouveau service, PCRS, et le recrutement de quatre techniciens pour le composer. Par ailleurs, certains agents sont mutualisés avec d'autres entités partenaires du SIEIL, auxquelles sont adressés des titres de refacturation.

Le SIEIL a souscrit un emprunt en 2018 d'un montant de 1 000 000 € à taux fixe (1,32 %) d'une durée de 15 ans pour financer les acquisitions du PCRS. En 2019, cet emprunt a été transféré sur le budget annexe dédiée au PCRS.

Fabrice Boigard

Premier vice-président chargé des finances



« Les attentes ont changé, nous nous sommes adaptés »

« 2018 a été la première année de fonctionnement après la mise en place des AP/CP. Nous sommes pleinement satisfaits de cette évolution, nous avons désormais un outil de pilotage très fin.

Il nous permet aussi d'avoir un moyen de répondre très précisément à l'attente générale ; les communes peuvent mieux suivre leurs travaux et nous pouvons, communément, prioriser les actions du chantier.

Cette souplesse nous permet de mieux coller aux projets.

Et cette gestion chirurgicale nous a permis, au final, d'accroître notre investissement, passant de 21 M€ à 26 M€. Ce qui, après la montée en compétences ces dernières années (éclairage public, bornes...) nous sera utile. Dans le même temps, nous avons mis en place fin 2018 un nouveau logiciel finances permettant de répondre aux exigences réglementaires relatives à la dématérialisation totale de la chaîne comptable qui nous fait gagner en efficacité, avec la signature électronique notamment.

Dans les perspectives à venir, liées à la fin d'un mandat et au début d'un autre, ces outils et ce nouveau fonctionnement vont permettre une certaine continuité de service. Les attentes ont changé, nous nous sommes adaptés. Nous aurons plus de décisions à prendre mais, désormais, nous avons les bons outils d'aide à la décision. »

Principales recettes du SIEIL	2015	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement (réelles + ordre)	16 552 918,38 €	13 865 517,90 €	16 668 083,59 €	15 557 468,25 €
TCCFE	11 353 695,30 €	11 074 473,91 €	11 158 403,04 €	11 142 386,06 €
R1 concessionnaires	574 210,61 €	576 634,06 €	587 660,74 €	595 355,18 €
R2 Enedis	1 436 371,10 €	1 052 699,60 €	1 018 277,33 €	1 161 159,34 €
Redevances Gaz	86 910,25 €	89 525,05 €	95 343,84 €	103 392,97 €
Recettes d'investissement - Art 8	337 000,00 €	338 500,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €
Recettes d'investissement - TEPCV (EP) - avances demandées en 2017			71 237,50 €	0,00 €

Sources : mandatement

Dotations FACE	2015	2016	2017	2018
AB	1 800 000,00 €	1 712 000,00 €	1 716 000,00 €	1 694 000,00 €
C	632 000,00 €	561 000,00 €	605 000,00 €	607 000,00 €
S	578 000,00 €	784 000,00 €	787 000,00 €	782 000,00 €
SC	939 000,00 €	1 177 000,00 €	1 177 000,00 €	1 196 000,00 €
EF	447 000,00 €	428 000,00 €	429 000,00 €	423 000,00 €

Sources : notifications FACE

Recettes provenant des collectivités et usagers	2015	2016	2017	2018
Participation des communes	1 983 370,66 €	2 761 292,66 €	2 131 694,42 €	3 310 948,93 €
Cotisation et Maintenance EP	565 268,44 €	620 926,90 €	903 802,81 €	886 657,27 €
Participation des EPCI	156 855,11 €	65 858,38 €	69 946,36 €	464 308,46 €
Participation des autres organismes	1 100 697,35 €	890 745,18 €	771 190,30 €	999 115,35 €
Participations du Conseil Départemental	12 204,08 €	7 371,90 €	-	46 737,45 €
Participations du Conseil Régional			-	-
TOTAL	3 818 395,64 €	4 346 195,02 €	3 876 633,89 €	5 707 767,46 €

FINANCES

Dépenses de fonctionnement

Dépenses de personnel	2015	2016	2017	2018
Charges de personnel	1 740 083,94 €	1 737 618,27 €	2 060 302,09 €	2 274 632,65 €

Subventions de fonctionnement versées	2015	2016	2017	2018
ALE 37 - 2016	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
AGRI TOURAINERGIES 37				7 500,00 €
Prog. Coopération décentralisée MALI	3 500,00 €	4 000,00 €	-	
Prog. Coopération décentralisée MADAGASCAR		4 000,00 €	4 000,00 €	
Fonds de Solidarité Logement 2016	20 000,00 €	47 445,00 €		
Fonds de Solidarité Logement 2017			50 000,00 €	
Fonds de Solidarité Logement 2018				50 000,00 €
Prog. Coopération décentralisée BENIN	5 000,00 €	2 000,00 €	-	
Syndicat des cavités souterraines	10 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
	98 500,00 €	132 445,00 €	129 000,00 €	132 500,00 €

Dépenses d'investissement réparties par nature et compétences

Dépenses d'investissements	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	
Travaux	Elec rurale	16 527 412,21 €	16 261 352,86 €	16 784 263,93 €	17 420 008,97 €
	Télécom	813 843,07 €	1 389 715,99 €	1 576 602,90 €	1 614 503,04 €
	Renouvellement EP	1 313 836,72 €	2 038 430,61 €	3 394 984,68 €	2 460 370,28 €
	Tvx neufs EP	348 285,88 €	179 209,56 €	652 376,72 €	646 104,45 €
	Bornes	966 257,05 €	1 244 936,04 €	551 057,31 €	425 596,96 €
	Travaux GAZ	63 186,97 €	-	-	-
	EP lié à l'ER	119 658,55 €	365 168,18 €	521 819,52 €	391 483,47 €
Fonds de concours	Dédiés à l'EP	750 549,37 €	815 542,23 €	445 102,30 €	712 033,55 €
	Dédiés au déplacement d'ouvrage	1 446,00 €	-	9 229,35 €	-
	Dédiés au télécom	40 364,52 €	106 177,27 €	134 417,98 €	138 923,00 €
	Dédiés au GAZ	8 819,00 €	21 058,50 €	61 367,89 €	203 215,21 €
	Dédiés à l'achat de véhicules électriques	17 500,00 €	98 000,00 €	52 850,00 €	38 500,00 €
Études EP			Imputées en fonctionnement	311 035,95 €	70 568,86 €
Géoligalisation des Réseaux EP			-	40 157,87 €	209 626,71 €
PCRS				753 600,00 €	131 564,19 €
Remboursement du Capital de la dette (Emprunt PCRS)					16 666,67 €
Logiciel (hors exploitation des bornes)	213 133,98 €	78 682,77 €	20 649,27 €	46 474,99 €	
Apports en Capital + Apport en compte courant (EneRCVL / MODULO)			-	800,00 €	939 000,00 €
Autres dépenses d'investissement (matériel, mobilier, travaux siège social etc.)	143 355,14 €	252 556,21 €	360 999,22 €	475 327,37 €	
	21 327 648,46 €	22 850 830,22 €	25 771 314,89 €	25 939 967,72 €	

Fonds de concours détaillés - EP	2015	2016	2017	2018
Illuminations	5 908,20 €	7 133,31 €	55,00 €	-
Eclairage Public	694 516,21 €	741 228,59 €	414 453,34 €	687 331,76 €
Lampes à Vapeur de Mercure	50 124,96 €	67 180,33 €	30 593,96 €	24 701,79 €
	750 549,37 €	815 542,23 €	445 102,30 €	712 033,55 €

	2015	2016	2017	2018
Nombre de mandats émis	2897	3421	3155	3044
Nombre de titres émis	1622	1312	1286	1542

Groupement d'achat d'énergies

Pour Marion Guérineau, responsable achat énergies et transition énergétique pour le SIEIL, la fin d'année 2018 a partiellement été consacrée à la préparation du prochain groupement d'achat d'énergies pour la fourniture en gaz et électricité au 1^{er} janvier 2020.

Le périmètre n'a pas changé, il concerne les syndicats d'énergie de l'Indre-et-Loire, de l'Indre et de l'Eure-et-Loir. Fin 2018, un recensement des structures intéressées par ce groupement et un travail de prospection ont été réalisés. Ainsi, 11 communes, ainsi que Val Touraine Habitat ont rejoint le groupement en Indre-et-Loire. À noter, que le nouveau marché de fourniture qui débutera au 1^{er} janvier 2020 ne prévoit désormais qu'un seul groupement d'achats (gaz et électricité).

Le marché d'électricité qui avait débuté au 1^{er} janvier 2018 a permis un gain non négligeable pour le premier lot (puissances inférieures à 36 kVA - comprend notamment l'éclairage public) : - 4,9 % (calculé par rapport au tarif réglementé de vente (TRV)).

La fin d'année 2018 a vu le groupement acquérir un logiciel de suivi énergétique (contrat de 36 mois). Celui-ci permettra un suivi et une analyse des factures et des consommations pour les membres.



11 projets

«sobriété énergétique»
retenus dans le cadre
de l'appel à projets en 2018.

295 840 €

montant de l'enveloppe globale
allouée pour la réalisation
de ces projets en 2018.



350 000 €

votés au budget 2019 pour cet appel
à projets, à destination des
communes adhérentes à la
compétence Électricité du SIEIL.



105 membres

pour le gaz naturel,
dont 39 en Indre-et-Loire.



450 membres

pour l'électricité (contre 365 en 2017),
dont 207 en Indre-et-Loire.



8 696 points de livraison

électricité, dont environ
4 900 en Indre-et-Loire.

605 points de consommation

gaz naturel, dont 295 en Indre-et-Loire.

Transition énergétique

Le SIEIL met en place une convention de partenariat pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

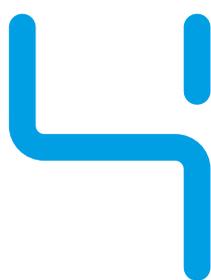
Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), créé en 2006, repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie. Pour répondre à leur obligation, les fournisseurs doivent promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie dont les collectivités territoriales.

Afin de valoriser les CEE issus des travaux d'économies d'énergie réalisés sur le patrimoine des communes, le SIEIL a mis en place une convention de partenariat avec Vertigo. Cette convention cadre est ouverte aux collectivités adhérentes au service de Conseil en énergie partagé (CEP) de l'ALEC 37 et au SIEIL dans le cadre de ses travaux.

Appel à projets sobriété énergétique

Le SIEIL met en place une solution pour la sobriété énergétique des bâtiments publics, l'objectif est de créer un nouveau levier d'action pour les communes afin d'inciter à la réalisation de travaux d'efficacité énergétique qui répondent aux critères du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ou de projets innovants ne bénéficiant pas de subventions suffisantes pour aboutir.

Ce programme est élaboré en étroite collaboration avec l'ALEC 37, dans le cadre du programme de suivi du Conseil en Énergie Partagé.



Une nouvelle orientation pour de nouveaux défis

**48 agents
du SIEIL**

au 31 décembre 2018.



**175 journées
de formation**

des agents (conduite de projets, cartes heuristiques, perfectionnement aux outils de bureautique, formation aux 1^{ers} secours, etc)



80%

taux de formation des agents aux gestes de premiers secours, comme la loi l'impose.



L'année 2017 avait vu l'installation d'une nouvelle direction, avec notamment la nomination de Sophie Nicolas au poste de directrice générale du syndicat. Entrée au Sieil en 2003 comme juriste, elle avait été l'adjointe de Dominique Ménard, directeur pendant 25 ans.

En 2018, un nouvel élan a été impulsé, avec un plan de développement stratégique présentés aux élus du syndicat. Positionné comme un acteur clé des sujets liés à la transition énergétique, mais aussi du Big data, le SIEIL travaille étroitement avec les grands partenaires locaux que sont la Région, le Conseil départemental et la Métropole.

Enfin, le syndicat doit conserver intacte sa capacité d'investissement en faveur de ses communes adhérentes, ce qui permet aussi de soutenir l'économie locale ; à titre d'exemple, en 2018, près de 20 M€ de travaux d'électricité ont été engagés. Ces investissements sécurisent aussi l'activité du territoire.

Le SIEIL, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergies et grâce à sa saine gestion, demeure plus que jamais en capacité d'accompagner des projets et de mobiliser des fonds au niveau départemental, mais aussi régional avec ses partenaires du Territoire Énergie Centre-Val de Loire.



**ORGANIGRAMME
DES SERVICES**
(Décembre 2018)

SERVICES ADMINISTRATIFS

▶ Inès SAUVAGE Responsable Finances	▶ Colette BELTRAMI Comptabilité, budget	▶ Emmanuelle GILDARD Responsable Communication
▶ Valérie DRILLOT Responsable RH	▶ Anne FONTAINE Marchés publics	▶ Marion GUERINEAU Responsable / Transition énergétique
▶ Marie LEFORT Responsable contrôle des concessions électricité et gaz/TCCFE	▶ Nicole GOMEZ Aude DENIS Comptabilité	▶ Aude POUCE Archiviste / Gestion des données / DPO
▶ Elsa AUBRY Responsable Administration Générale / Mobilité propre		▶ Nathalie GUIDOUX Brigitte LARDIER Secrétariat de direction
		▶ Élisabeth LEBLOIS Patricia MACÉDO Michèle MARCHENOIR Secrétariat général
		▶ Julie DENIAU Accueil

DIRECTION

Sophie NICOLAS
Direction générale
des services

▶ **Pascal BALPE**
Direction
des services
techniques

SERVICES TECHNIQUES

▶ **Laurent CATOT**
Directeur adjoint
des services
techniques



▶ **Pascal BARROUX**
Responsable Gaz /
Hygiène sécurité

▶ **Julie ANDRÉ**
Nathalie DALO
Floriane REUT
Cécile-Laure RICARD
Assistantes techniques



▶ **Frédéric BRUZEAU**
Responsable
Éclairage public

▶ **Émilie JONCQUEL**
Maintenance Éclairage public

▶ **Stéphane LOISEAU**
Éric RIVAL
Vincent YVON
Travaux neufs Éclairage public



▶ **Christophe BARADUC**
Responsable secteur
Sud Électricité

▶ **François COUDERC**
Mathieu LECHALUPÉ
Chargés d'affaires

▶ **Jean-Yves COSTE**
Rémi SIONNEAU
Thibaut TOURNERET
Chargés de travaux



▶ **Alexis DUPUY**
Responsable secteur
Nord Électricité

▶ **Ludovic AYRAL**
Bernard VERSAVEL
Sylvain RAGOT
Chargés d'affaires

▶ **Matthieu BARRAUD**
Pierrick JUCQUOIS
Mathieu LE BRETON
Chargés de travaux



▶ **Joris BARBIER**
Responsable Système
d'information géographique

▶ **Guillaume MURE**
Paul SEJOURNÉ
Misha COURCY
Diego VALENCIA
Techniciens PCRS



▶ **Émeric DEBOUCHAGE**
Technicien Mobilité propre



Les réunions d'information locales (RIL)



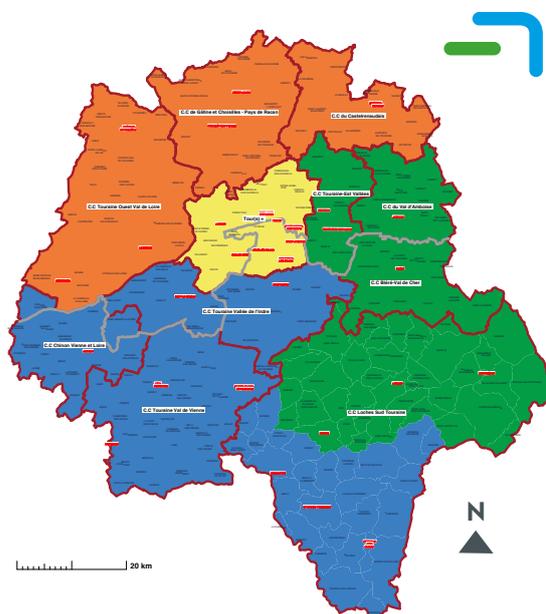
Lieux d'échanges, d'informations et de consultation, les RIL permettent aux élus des collectivités adhérentes de poser des questions sur les dossiers en cours. Ces réunions participent également au développement de relations de proximité. Elles sont animées par des « Référént'SIEIL » qui représentent l'ensemble des services. Chaque commune dispose ainsi d'un interlocuteur unique selon une répartition géographique.

Au-delà du rôle qu'il joue sur le terrain, le SIEIL se doit de fournir des informations et de répondre aux questions de ses adhérents. Il assure cette mission lors de ces RIL, mais aussi à travers des commissions de travail du Bureau. Les Comités syndicaux qui ont lieu 4 fois par an à l'espace Malraux de Joué-lès-Tours réunissent les délégués des collectivités adhérentes et permettent, au-delà du fonctionnement administratif du SIEIL, d'apporter aux élus une information complète de l'activité du syndicat.

RÉPARTITION RÉFÉRENT-SIEIL COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Les RIL ont lieu une fois par an sur chacun des 11 secteurs couverts par les Référént'SIEIL.

- Jean-Luc Dupont
- Sophie Nicolas
- Pascal Balpe
- Laurent Catot
- Intercommunalités 2019
- Répartition par chargé d'affaire
(Nord : Alexis Dupuy ;
Sud : Christophe Baraduc)
- Limites des territoires des RIL
(Réunions d'Information Locale)



Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, Janvier 2019

Les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL)

Rassemblant associations d'utilisateurs, représentants des services de l'État, chambres consulaires et élus, les CCSPL permettent aux usagers des services publics de s'exprimer par la voie des associations représentatives et contribuent ainsi à la participation des citoyens au fonctionnement des services publics. Les CCSPL se réunissent généralement au rythme de deux réunions par an.



23 commissions
de travail en 2018, plus de 15 RIL
et 4 comités syndicaux

Vos élus

Réélu à la tête du syndicat en 2014, Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL et Maire de Chinon, travaille aux côtés d'une équipe qui assure une représentation efficace du territoire.



Jean-Luc DUPONT

Président
Président de la
Communauté de
Communes Chinon
Vienne et Loire



Fabrice BOIGARD

1^{er} Vice-président
chargé des finances
Vice-président du Conseil
départemental
1^{er} adjoint
de Saint-Cyr-sur-Loire



Francis BAISSON

Vice-président chargé
du système d'information
géographique
Maire de Saint-Flavier



Serge CANADELL

Vice-président chargé
de l'environnement
Conseiller municipal
de Joué-lès-Tours



Catherine CÔME

Vice-présidente chargée
de la communication
Maire de Beaumont-
Louestault



Michel GASIOROWSKI

Vice-président chargé
de l'électricité
Maire-adjoint d'Amboise



Gérard MARTELLIERE

Vice-président
chargé du gaz
Maire honoraire
de Larçay



Jackie MATHEVET

Vice-président chargé
de l'éclairage public
Maire-adjoint de Perrusson



Antoine TRYSTRAM

Vice-président chargé
de l'électricité
Maire de Semblançay



Jean-Luc GALLIOT

Vice Président chargé
des relations avec
la métropole
Maire de Notre-Dame d'Oé



Philippe BEHAEGEL

Vice-Président chargé
de la mobilité durable
Cons. municipal
de Rouziers-de-Touraine

— Les membres du bureau —



Jean-Pierre ANDREANI

Maire-adjoint
de Sainte-Maure-
de-Touraine



Gérard BAZIN

Conseiller municipal
de Rivarenes



Pierre LEYROLLES

Maire délégué des Essards
Maire-adjoint de Langeais



Alain BOUIN

Maire-adjoint
de La Riche



Bernard BRIDIER

Maire-adjoint
de Descartes



Jean-Luc CADIOU

Maire de Vallères



Patrick DEBOISE

Conseiller municipal
de Saint-Etienne-
de-Chigny



Michel GANGNEUX

Conseiller municipal
de Bossay-sur-Claise



Daniel MENIER

Maire-adjoint
de Saint-Pierre-
des-Corps



Marie-Jo GREFFIER

Maire-adjointe de Draché



Patrick LEHAGRE

Maire de Charentilly



Bertrand RITOURET

Maire de Luynes



Perspectives

— L'Hydrogène en expérimentation —

La production d'hydrogène représente un écosystème en nette évolution. Il s'étend de la production d'énergie (électrique, par exemple) à la station-service, en passant par la production d'hydrogène vert, son transport et sa distribution. Ce carburant est destiné aux véhicules de tourisme, de transport, aux systèmes frigorifiques, voire à l'alimentation des tours antigel dans les vignes, etc. Cet écosystème suppose l'établissement d'un modèle économique viable. C'est dans ce contexte que le SIEIL a répondu à deux appels à projet nationaux et européens. L'objectif : construire la première station de production dès 2020 pour une montée en gamme de la production à l'horizon 2035.

Désormais, la technique de production d'hydrogène est maîtrisée, ainsi que celle du stockage depuis que le CEA (Monts) a validé ses expérimentations. À partir de 2020, le SIEIL participera aux productions à base de méthanisation à Céré-la-Ronde. Il s'agit de produire localement pour une consommation locale. Une alternative verte qui répond aux procédés d'origine gazière et pétrolière actuellement les plus courants. L'éthanol représente une deuxième piste à l'étude. Il pourrait être produit à partir des pépins de raisins issus de la production viticole ligérienne. Un cercle vertueux supplémentaire et prometteur.



**Mobilité durable
locale (Modulo)**

Le SIEIL, le SIDELC et le SDEM se sont associés pour créer MODULO, société publique locale, dédiée à l'écomobilité.

MODULO répond à une forte demande en croissance en Indre-et-Loire. Les bornes les plus utilisées sont situées à Amboise, Saint-Cyr-sur-Loire, Chinon et Joué-lès-Tours. En Loir-et-Cher, les bornes les plus fréquentées sont à Blois, Romorantin et Vendôme. Les bornes sont situées dans un rayon de 20 km en moyenne, en Loir-et-Cher, et 10 km en moyenne, en Indre-et-Loire.

En mai 2019, la commune de Puiseaux (Loiret) devient actionnaire de Modulo. La mutualisation optimise pleinement les coûts de fonctionnement.

424 points de charge

en Indre-et-Loire (434 prévu fin 1^{er} semestre 2019)
et 200 en Loir-et-Cher

500 clients

réguliers inscrits
(plus de 100 nouveaux
abonnés en une année)



6 281 kWh

chargés en janvier 2018
(11 625 en janvier 2019)



EneRCENTRE-VAL DE LOIRE

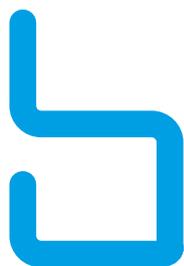
Fin 2018, Corentin Pétusseau, ingénieur projets, a été recruté pour porter à temps plein les projets déjà amorcés. Ce responsable opérationnel a été rejoint en mars 2019 par Hélène Dolou, assistante administrative, chargée de la gestion financière de la structure.

L'année 2018 a permis la refonte des objectifs. EneRCENTRE-VAL DE LOIRE se concentre sur les projets d'énergies renouvelables de plus grande ampleur. Dans le domaine du photovoltaïque, ils porteront sur des toitures à partir de 2 000 m² de surface (environ 300 kWc). Ainsi, en 2018 le rachat d'un projet de 220 kWc a eu lieu à Montreuil-Bellay (49). De nombreux projets au sol sont aussi en cours de développement pour une puissance cumulée dépassant 20 MWc.

Trois projets éoliens sont prévus en co-développement avec les collectivités en contact avec des partenaires privés. EneRCENTRE-VAL DE LOIRE apporte ses compétences et une information fiable aux citoyens. La SEM agit pour que les fonds attribués soient réinvestis aussitôt sur les territoires.

L'année 2018 représente l'aboutissement d'un projet de méthanisation agricole à Channay-sur-Lathan pour la production d'électricité et de chaleur (mise en service en mars 2019). Le réarmement du barrage de Descartes à l'été 2020 promet une production de 5 GWh (consommation de 2 500 habitants).

Ajoutons que l'arrivée du SDE18 au sein d'EneRCENTRE-VAL DE LOIRE en 2019 finalise la régionalisation de la SEM, qui 10 ans après la création de l'Entente des syndicats d'énergie de la Région Centre-Val de Loire confirme, l'intérêt technique et financier de la mutualisation des projets et services.



Événementiel 2018



Salon des maires, Paris

Le SIEIL a participé au Salon des maires de Paris le 21 novembre 2018, un créneau nous était alloué sur le stand de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). À cette occasion, le Président du SIEIL Jean-Luc Dupont a présenté le nouveau guide «Déployer les stations hydrogène dans votre territoire», une publication de la FNCCR et l'AFHYPAC (Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustibles). Le guide est disponible en téléchargement sur les sites de la FNCCR et de l'AFHYPAC. www.fnccr.asso.fr



Catherine CÔME

Maire de Beaumont-Louestault,
Vice-Présidente chargée
de la communication



Congrès des maires d'Indre-et-Loire

Le 73^{ème} Congrès des maires d'Indre-et-Loire s'est tenu au palais des Congrès de Tours le 27 novembre 2018 sous le thème «les communes, force de proximité». Le SIEIL a dévoilé son nouveau stand, habillé de son nouveau logo et charte graphique. Les entités Modulo et EneRCENTRE-VAL DE LOIRE étaient également à l'honneur sur le stand du SIEIL. Cet événement leur a permis de se faire connaître plus largement en Indre-et-Loire.



Écoloustics, un concours sur la transition énergétique pour les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème}

En 2018, le SIEIL a organisé le concours Écoloustics à destination des élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} d'Indre-et-Loire. «Les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain», tel était le thème de ce concours qui vise à favoriser la découverte de la «transition énergétique». Sous la forme d'un dossier (écrit, dessiné, audio, vidéo, site internet...), les élèves ont présenté l'évolution de la production et de la consommation d'énergie dans leur commune, autrefois, aujourd'hui et dans un futur plus ou moins proche. Cette action permet de sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents aux enjeux énergétiques, ainsi qu'aux solutions simples pour agir. Le concours est organisé en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale.

 Suivez-nous sur
Twitter @sieil37



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 31 68 68 - Télécopie : 02 47 05 81 21
Courriel : sieil@sieil37.fr

